

## La parentalité en Afrique de l'Ouest et du Centre

Rokhaya Cissé (IFAN UCAD), Abdou Salam Fall (IFAN UCAD), Agnès Adjamagbo (IRD), Anne Attané (IRD)

### Introduction

Le champ de recherche de la parentalité, qui renvoie aux relations parent-enfant, se distinguant en ce sens de la notion de parenté, est relativement nouveau dans les études socio-anthropologiques et démographiques menées en Afrique de l'Ouest et du Centre. Toutefois, différents travaux ont permis aujourd'hui de désigner la fonction et les pratiques parentales, mais également de concevoir cette notion dans une perspective socio-anthropologique, en privilégiant le point de vue que les parents se font eux-mêmes de leur rôle de parent et de leur champ de responsabilité<sup>18</sup>.

De ce point de vue, la parentalité se perçoit comme un code de conduite, de savoir-être et de savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partage, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, exigence, cohérence et continuité. Cependant, les différentes théories de la parentalité, bien que pertinentes, restent assez décontextualisées et centrées sur une relation exclusive parent-enfant indépendante des aspects économiques et culturels, sociaux, familiaux, des réseaux de sociabilité, du contexte institutionnel dans lesquels se déploie cette parentalité.

En effet, en Afrique de l'Ouest et du Centre, face aux contraintes socio-économiques actuelles, les relations de parentalité se transforment, débouchant sur une restriction de l'espace de la parentalité qui désormais, se redéfinit. Ce sont ces transformations des modèles de parentalité et leur confrontation avec les normes sociales qui sont mises en exergue dans ce document. Les opportunités et inversement les barrières au changement social pour de meilleures pratiques parentales ainsi que les gaps dans les connaissances sont également répertoriés et mis en perspective au travers des thématiques suivantes: les représentations et pratiques de la parentalité, la parentalité positive centrée sur le bien-être de l'enfant, les rapports sociaux de sexe et les fonctions de parentalité, la parentalité précoce et enfin la parentalité par des parents non biologiques.

#### 1. La parentalité prise d'un point de vue classique de la relation enfant-parent

Le concept de parentalité, qui renvoie à la relation parent-enfant et se distingue en ce sens de la notion de parenté (Neirinck, 2001), est relativement nouveau dans les recherches socio-anthropologiques et démographiques menées en Afrique subsaharienne (Goody, 1978).

La prise en compte de la dimension juridique de la notion de parentalité est elle-même relativement récente. Dans bien des pays, la substitution de l'autorité parentale à l'autorité

---

<sup>18</sup>Houzel. D (sous la direction), 1999: Les enjeux de la parentalité. Editions Erès. Sellenet, C., 2007 « La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept », Paris, L'Harmattan.

paternelle compte parmi les dernières avancées notables inscrites dans les codes de la famille et des personnes au cours des dernières années.

Aujourd'hui, il n'existe pas de théorie définitive, consensuelle et inclusive de la parentalité, mais on retrouve dans la littérature plusieurs tentatives de conceptualisation. On note que les dimensions de la relation parent-enfant ont été les plus souvent étudiées avec des différences individuelles dans le bien-être de l'enfant à partir de facteurs tels que le soutien ou la réceptivité, conflit/rejet, et le degré de gestion et de contrôle sur le comportement de l'enfant (Bettahar, 200 ; Dayan, 2004). Par exemple, chez Sellenet (2007), la parentalité est assimilée à un processus psychique évolutif faisant accéder un homme et/ou une femme à un ensemble de fonctions parentales, alors que pour O'Connor (2002), celle-ci s'apparente au métier d'être parent. Maigne (2003) va plus loin en indiquant que la parentalité peut se définir comme étant l'ensemble des réaménagements psychiques et affectifs qui permettent de répondre aux besoins de leurs enfants à trois niveaux : le corps, la vie affective et la vie psychique.

Ces différents travaux ont permis aujourd'hui non seulement de désigner la fonction et les pratiques parentales, mais de concevoir cette notion dans une perspective socio-anthropologique, en privilégiant le point de vue que les parents se font eux-mêmes de leur rôle de parent et de leur champ de responsabilité (Le Camus, 2000).

De ce point de vue, la parentalité se perçoit comme un code de conduite, de savoir-être et de savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partage, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, exigence, cohérence et continuité (Essomba, 2014).

D'ailleurs Houzel (1999) propose une typologie des formes de parentalité qui se décline à partir de trois axes : à savoir l'axe de l'exercice de la parentalité, l'axe de l'expérience subjective et enfin l'axe de la pratique de la parentalité. Cette projection de la parenté est multidimensionnelle allant d'abord des droits et devoirs de tout parent, puis à l'affectif et à l'imaginaire et enfin aux actes concrets de la vie quotidienne (soins parentaux, socialisation, etc.).

Cette ouverture sur l'expérience subjective de la parentalité permet de poser le débat sur la parentalité et la parenté biologique. Aussi pour des auteurs comme Fine (2001), parler de parentalité revient à se poser la question de savoir: «qui est parent? le/les parent(s) géniteur(s) ou celui qui en prend soin et élève l'enfant, celui qui lui donne un nom?...».

A partir de ce moment, c'est la fonction, le rôle, la place et les pratiques parentales qui sont réinterrogées. D'où l'importance des travaux de Dekeuwer-Défossez (2001) qui distingue la parentalité et la parenté, car pour lui être parent ne se réduit pas à une fonction de géniteur. Les géniteurs ont à devenir parents. C'est pourquoi la fonction peut être élargie à toute personne répondant aux besoins des enfants et leur apportant l'amour et l'attention dont ils ont besoin. A ce propos Aldegheri (2010) dira « le fait de posséder des compétences parentales ne donne pas pour autant la capacité de les exercer, on peut posséder des compétences et les ignorer ou se démotiver face à des objectifs trop grands en matière de pratique de la parentalité ».

Ces analyses de la parentalité, bien que pertinentes, restent assez décontextualisées et centrées sur une relation exclusive parent-enfant indépendante des aspects économiques et culturels, sociaux, familiaux, des réseaux de sociabilité, du contexte institutionnel dans lesquels se déploie

cette parentalité. En effet, ces changements se produisent par ailleurs dans un contexte de progrès en matière de scolarisation, en particulier pour les filles et, en corollaire, de renforcement de la présence des femmes sur le marché du travail. Ce contexte contribue à changer les modèles d'épanouissement personnel des femmes ; ceux-ci ne reposant plus exclusivement sur le mariage et la maternité mais aussi sur des projets professionnels qui entrent parfois en concurrence avec les rôles socialement attendus de mère et d'épouse (Traoré, 2013).

Un autre élément important du contexte, économique cette fois, est susceptible d'influer sur la relation de parentalité: ce sont les conditions d'accès à l'autonomie des jeunes générations, particulièrement sensibles aux aléas économiques. Le retard de l'âge au premier mariage est souvent mis en relation avec les difficultés que rencontrent les jeunes générations pour accéder à un travail rémunéré et à un logement indépendant (Calvès 2007; Antoine and Djiré 1998; Antoine, Razafindrakoto, and Roubaud 2001; Antoine and Nanitelamio 1990). Le manque d'autonomie des jeunes hommes les oblige à retarder leurs projets de fonder une famille et affecte ainsi les conditions d'accès à la paternité (Maïga, Banza, 2014).

Les rapports entre hommes et femmes se recomposent également à l'aune de telles évolutions. La parentalité dans ses diverses dimensions doit être appréhendée dans ce contexte global de mutations des relations sociales, en particulier entre les sexes.

## 2. La parentalité dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Les formes familiales en Afrique de l'Ouest répondent aux logiques de la parenté élargie. Ainsi, dans les systèmes de parenté patrilineaire qui prévalent en Afrique de l'Ouest, les frères du père d'un enfant sont considérés comme étant en position de « Papa », les épouses des frères du Papa en position de « Maman ». Ceci signifie qu'un individu connaît son père et sa mère biologique mais sait que plusieurs adultes qui lui sont liés sont également des parents sociaux et sont susceptibles d'exercer vis-à-vis de lui des rôles dévolus aux seuls géniteurs des enfants dans la société occidentale.

Alors la notion de parentalité ne peut en aucun cas être uniquement centrée sur les seuls géniteurs de l'enfant. Au-delà, les relations de parenté sont la matrice à travers laquelle les individus transcrivent un ensemble de rapports sociaux. De ce fait, il est admis que chaque adulte a la responsabilité de jouer un rôle éducatif vis-à-vis d'un enfant, même s'il n'entretient aucun lien de parenté vis-à-vis de lui. Il est donc légitime aux yeux de tous qu'un homme ou une femme âgée reprenne un enfant qui commettrait un acte jugé comme étant une erreur. En pulaar, une des langues les plus parlées dans l'aire culturelle ouest africaine, on dit *neddo ko bandum* « tous les hommes sont parents ». En wolof, l'expression *nit, nit mooy garabam* « l'homme est le remède de l'homme » est très ancrée dans la conscience populaire.

La parentalité est donc conçue comme quelque chose d'élargie et le devoir de co-veillance s'inscrit dans les responsabilités tacites attribuées par les normes sociales à chaque adulte. L'éducation revêt un caractère collectif et social qui fait qu'elle relève non seulement de la responsabilité de la famille, mais aussi de celle des membres d'un même village, d'un même quartier, d'une même ethnie (Mbasso, 1993).

L'individu se définit en fonction de la collectivité et c'est dans le groupe social que l'enfant fait son apprentissage: il est ainsi soumis à la discipline collective. L'enfant étant considéré comme

un bien commun, il est soumis à l'action éducative de tous. Il reçoit ainsi une multitude d'influences diverses, mais les résultats sont convergents du fait de la cohésion du groupe. L'individu doit intégrer cette appartenance à un groupe pluriel et c'est cela qui fait son identité sociale.

L'enfant peut donc être éduqué, « *redressé* » par n'importe quel membre de la communauté. Parallèlement, il faut noter que l'éducation s'appuyait et s'appuie encore beaucoup sur la coercition. On insiste plutôt sur le devoir des parents à bien former les futurs hommes dans une visée de défense de la communauté. Plusieurs sociétés ouest africaines étaient, avant la période coloniale, des sociétés guerrières comme le confirme A. B. Diop : Dans cette société traditionnellement guerrière, les garçons doivent recevoir une éducation virile. Chargés d'assurer la protection et la subsistance de la famille, ils devaient être courageux et travailleurs. (...) Dans leur jeune âge, les vertus primordiales requises des garçons, comme des filles, sont le respect et l'obéissance, le père n'hésite pas à user de corrections corporelles pour mettre ceux-ci dans le droit chemin. (...) souvent même le garçon est confié à un autre, généralement un marabout. (...) Les Wolof disent que les parents sont faibles envers leurs enfants qui sont mieux éduqués par des étrangers » (Jurut du yèrèm : « L'étranger n'a pas pitié »)<sup>1</sup>.

On retient donc que la parentalité ne se réduit ni aux géniteurs ni aux seuls apparentés mais peut se décliner sur l'ensemble des adultes qui sont amenés à côtoyer un enfant (Case, Paxson, Ableidinger, 2004).

Le système des alliances est essentiel à considérer pour comprendre les mécanismes de création de la parenté. Est apparentée à ego toute personne née du même arrière grand-père (la mémoire générationnelle remonte au moins à 4 générations) mais aussi toutes les personnes qui sont unies par une relation d'alliance<sup>1</sup>.

Chaque mariage agrandit donc le cercle des parents car un lien est créé entre les membres des deux familles qui s'unissent. Ce principe prévaut aussi pour les alliances sociales entre groupes sociaux aux statuts différents. Par exemple, la notion d'esclave de case ou encore celle de griot de case, alliances entre les lignées de nobles et de non-nobles, de castés et de non-castés transcende les générations et est parfois plus solide que les liens de parenté biologique.

Les systèmes matrimoniaux et les formes de parenté pratiques (Attané, 2014) se sont transformés sous l'effet conjoint de la monétarisation des sociétés, de l'urbanisation et des nouvelles formes de précarités sociales mais aussi de la constitution de nouvelles classes sociales. Aujourd'hui face aux contraintes spatiales, économiques et environnementales, les relations de parenté se transforment, la parentalité est-elle toujours vécue comme de la même manière? Tentaculaire, illimitée?

La réponse est que l'on note désormais une restriction de l'espace de la parentalité et une segmentation des groupes communautaires. En effet, la famille a beaucoup évolué au cours des dernières années et des changements profonds ont été remarqués (éclatement de la famille nucléaire, famille recomposée, famille monoparentale, etc.). Cette restriction a eu pour effet de réduire la parentalité au couple et aux proches. Yao Koffi Martin (2014), dans son analyse des véritables raisons qui causent les bouleversements socio-culturels et politico-économiques, montre que la famille et la parentalité en Afrique vivent aujourd'hui un

glissement vers un autre type de famille qu'on pourrait appeler « famille nucléaire stricte ». Le parent géniteur ou celui à qui on confie les enfants (tuteur) restent tout autant considérés.

### 3. Une nouvelle manière d'être parent

On note un changement de paradigme et une autonomie des enfants dans un monde ouvert avec un accès à l'information et aux connaissances plus facile et surtout ne relevant plus exclusivement de la génération des parents car relevant bien davantage du domaine public. On peut dire que nous vivons une transition entre une parentalité de plus en plus restreinte et un espace d'autonomie accru des enfants. Cela débouche sur une reconfiguration des rôles sociaux des parents et de nouvelles demandes des enfants. Selon Marcelli (2003), les relations parents-enfants se sont modifiées, ne faisant plus de l'autorité leur priorité, mais de l'épanouissement de chaque membre de la famille le souci premier. Il introduira à ce propos un nouveau concept de « parentalité » qui mesure la capacité des parents à s'adapter à leurs enfants.

Ce mode de vie est aujourd'hui confronté à de nouvelles dynamiques qui ont pour noms : éducation essentiellement liée au système scolaire, exode de plus en plus massif vers les nouveaux pôles urbains. Aldegheri, (2010) fait constater que dans un contexte d'évolution sociale où de multiples mutations touchent la famille, les relations conjugales et les rôles parentaux rendent parfois difficile l'exercice de la parentalité et l'éducation des enfants.

Les nouvelles configurations familiales et parentales présentes dans les sociétés du Nord ont entraîné l'apparition d'une nouvelle terminologie parentale (beau-parentalité, co-parentalité, homo-parentalité, monoparentalité, et enfants-parents, etc). Les changements que connaissent les sociétés en Afrique de l'Ouest et du Centre sont différents mais tout aussi profonds que ceux que connaissent les sociétés européennes et nord américaines. La monoparentalié, les nouvelles formes polygamiques, l'augmentation des divorces, l'augmentation des naissances hors mariages sont autant d'indicateurs forts de ces mutations. Les places, rôles, devoirs et fonctions des parents sont ainsi réinterrogés.

Marcelli Daniel (2003) parle de l'émergence de « *l'enfant roi* », un renversement du modèle d'autorité traditionnel, autrefois, les enfants obéissaient aux parents, aujourd'hui, ce sont les parents qui se voient obligés de se soumettre aux injonctions des enfants. On assiste à moins de restriction dans la communication avec les enfants. Le statut de l'enfant évolue et l'investissement économique dédié aux enfants augmente même s'il existe encore des difficultés à gérer les enfants (confiage, internat, vie dans la rue). Il y a un respect accru du droit des enfants surtout dans le respect de leur intégrité physique ; les actes de coercition physique s'ils n'ont pas totalement disparus ne font plus l'objet d'un consensus et de plus en plus nombreux sont celles et ceux qu'ils les réprouvent. La parentalité se redéfinit.

### 4. Les barrières au changement social positif (individuelles, collectives)

Les contraintes socio-économiques: Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre se retrouvent face à un contexte de raréfaction des emplois, de surenchérissement du coût de la vie qui fait que la famille, qui a été longtemps la principale source de protection, manque maintenant, très souvent, de moyens pour assurer les fonctions parentales, en raison d'une exposition à des vulnérabilités multiples. Globalement, les contextes globaux sont particulièrement difficiles, marqués par des niveaux de pauvreté parfois alarmants et des environnements sanitaires et sociaux des plus précaires. Ceci affecte directement les familles et leurs capacités à pourvoir aux besoins fondamentaux de leurs enfants. A la précarité économique et de l'habitat qui

touche un grand nombre de familles, s'ajoutent des niveaux de pratiques en santé, hygiène, nutrition et éveil qui ne sont pas toujours optimaux. Les ménages de la région qui n'ont pas encore la pleine connaissance et la maîtrise des gestes sanitaires, d'hygiène et de nutrition de base devant assurer un développement optimal et harmonieux de leurs enfants sont encore très nombreux. Le contexte d'éveil reste également marqué par une certaine pauvreté en matière de dotation en livres et jouets, accentuée parfois par une implication faible des adultes dans l'apprentissage de leurs enfants, privant ainsi ces derniers d'un environnement stimulant efficace.

De même, les conditions d'accès à l'autonomie des jeunes générations restent particulièrement sensibles aux aléas économiques. Le retard de l'âge au premier mariage est souvent mis en relation avec les difficultés que rencontrent les jeunes générations pour accéder à un travail rémunéré et à un logement indépendant. Le manque d'autonomie des jeunes personnes les oblige à retarder leurs projets de fonder une famille et affecte ainsi les conditions d'accès à la paternité. Dans les familles démunies, l'avancement rapide des connaissances risque d'influencer la relation parent-enfant qui existe entre eux, faisant des enfants parfois des personnes plus averties que les parents, des enfants contributeurs aux dépenses.... Ce phénomène peut être à l'origine de conflits de générations qui incitent les enfants à se détourner de leurs parents.

La fécondité prémaritale: Les normes sociales rejettent très souvent l'enfant né hors union, qu'il s'agisse de l'enfant adultérin ou de l'enfant du célibat, et cela de manière si forte que cette pression sociale a pour conséquence de nombreux abandons. Au Cameroun, l'accroissement des enfants abandonnés est cité comme l'un des signes les plus dramatiques de la marginalisation socio-économique des mères célibataires et de leurs enfants<sup>19</sup>. On constate que les enfants recueillis dans les institutions (pouponnières, orphelinats) sont souvent abandonnés ou confiés par des mères célibataires à d'autres proches. Un certain nombre d'évolutions socio-démographiques survenues au cours des dernières décennies attestent de changements importants dans les relations sociales. Parmi ceux-ci, la diminution du nombre moyen d'enfants par femme, le recul de l'âge médian des femmes au premier mariage a augmenté en Afrique de l'Ouest et du Centre, dans certains pays ou encore la baisse de l'âge au premier rapport sexuel<sup>20</sup> ont profondément affecté le contexte dans lequel les jeunes générations abordent désormais leur vie sexuelle et féconde.

On note également que l'agencement des séquences mariage-sexualité-procréation dans la trajectoire de vie des individus s'est modifié. Les évolutions de la nuptialité en Afrique ont contribué à un accroissement important de la fécondité prémaritale. La fécondité avant le premier mariage est souvent non volontaire, et survient à un âge trop jeune, ou durant les études, ou encore en migration économique. Les conséquences sociales, économiques et sanitaires sont nombreuses tant pour la mère que pour l'enfant. Pour l'enfant, cela peut se traduire par un éloignement de la mère.

A l'échelle des individus, les opportunités d'expériences sexuelles hors du lien conjugal, bien qu'encore fortement stigmatisées socialement (surtout pour les filles), se sont multipliées créant un décalage de plus en plus grand entre les réalités auxquelles sont confrontés au

<sup>19</sup> Calvès A. (2006) Nouveau contexte familial à la naissance, reconnaissance paternelle et prise en charge des jeunes enfants à Yaoundé, *In* Aidelf (Ed.) *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours* (Vol. 1), AIDELF/INED, 101-112.

<sup>20</sup> Duthé G., Delaunay V., Dième B., Beck B., Pison G., 2016, Fécondité prémaritale et santé des enfants au Sénégal : existence d'un effet de genre ? Communication présentée au colloque de l'AIDELF, 21-24 juin 2016, Strasbourg.

quotidien les individus et les normes sociales en vigueur. Ces évolutions sont importantes dans la mesure où elles vont influencer sur la manière dont les jeunes femmes et les jeunes hommes interagissent sur le plan affectif, construisent leur projet familial et assument les rôles et fonctions parentales.

Les formes des structures familiales: L'étude des mutations des relations de parentalité est indissociable de celles des transformations des relations d'alliance. Des changements matrimoniaux et conjugaux, largement documentés, sont à l'œuvre en Afrique de l'Ouest et du Centre depuis plusieurs décennies<sup>21</sup>. Ils dénotent une mutation des valeurs, des normes et des aspirations qui président aux unions. Les sociétés ouest-africaines et du centre connaissent aujourd'hui une accélération de ces transformations profondes, qui ont des incidences très fortes sur les itinéraires individuels tant féminins que masculins et également, par ricochet, sur le quotidien des enfants.

La monoparentalié, les nouvelles formes polygamiques, l'augmentation des divorces, la croissance des naissances hors mariages sont autant d'indicateurs forts de ces mutations. Les femmes qui font face seules à l'éducation des enfants sont de plus en plus nombreuses<sup>22</sup>. Or, il est probable que les évolutions sociales particulièrement marquées en milieu urbain telles que l'amélioration de leur scolarisation, l'augmentation de leur nombre sur le marché du travail sont à même de faire évoluer ces modèles familiaux et tout particulièrement les relations enfants-parents. Parallèlement, les pères semblent peu à peu adopter de nouvelles pratiques éducatives.

Les familles polygames assurant les fonctions parentales répondent à ce que nous pourrions assimiler à la logique des « constellations relationnelles <sup>23</sup>», c'est-à-dire au fait que plusieurs personnes exercent des fonctions parentales auprès des différents enfants de la grande famille. Bien souvent dans les grandes familles polygames, l'écart d'âge entre des frères et sœurs de même père peut atteindre 20 ans. Cet écart d'âge est rendu possible du fait de la pratique de la polygamie. Le plus souvent, l'éducation des enfants est également assurée tant bien que mal par les frères et sœurs aînés du fait de l'écart d'âge au sein d'une même fratrie. Les aînés improvisent, s'essaient à la parentalité avec autorité et se réfèrent le plus souvent à des normes sociales non négociées avec les enfants. Il en résulte des liens peu affectifs et les enfants cherchent ailleurs, dans la vie associative, des espaces de liberté pour s'accomplir hors de la parenté.

Les enfants parents : La pratique du mariage précoce représente une grave menace pour le bien-être des enfants. Nombre de filles mariées très jeunes plongent dans la détresse et se retrouvent dans une situation où elles sont incapables de développer une personnalité autonome et d'assurer leur fonction de parents. Leur manque de pouvoir de décision en matière de contraception entraîne très souvent des grossesses précoces<sup>24</sup> qui peuvent avoir de graves conséquences sur le développement de leurs enfants. En dehors des grossesses

---

<sup>21</sup> Marcoux R., Antoine P, 2014, editors. Le Mariage En Afrique: Pluralité Des Formes Et Des modèles Matrimoniaux. 1st ed, vol. 1, Québec, Presses De l'Université Du Québec.

<sup>22</sup> 18 % sont gérés par une femme, en moyenne en Afrique de l'Ouest et du Centre. En Sierra Leone, en Mauritanie et au Ghana, plus de 20 % des ménages sont dirigés par une femme, contre moins de 10 % au Nigéria. Situation du Développement de la Petite Enfance en Afrique de l'Ouest et Centrale en 2010-11, UNESCO - IPE Pôle de Dakar, 2014.

<sup>23</sup> Attané 2016, colloque GIERSA, à paraître.

<sup>24</sup> L'Afrique de l'Ouest et du Centre affiche les taux de natalité chez les adolescentes les plus élevés au monde, avec près de 200 naissances pour 1000 adolescentes.

précoces, l'éducation des enfants peut être également assurée par les frères et sœurs aînés du fait de l'écart d'âge au sein d'une même fratrie. De même, il arrive que des frères et sœurs adultes qui se sont occupés de leurs jeunes frères et sœurs pendant la maladie ou après le décès des parents deviennent chefs de famille.

Les pratiques discriminatoires communautaires à l'égard de certains enfants : Des enfants sont victimes de discrimination, qualifiée de négligence affective sociale (Bonnet, 1997)<sup>25</sup> ou d'abandon symbolique de la part de leur mère ou de leur groupe social relativement à certaines croyances. Le phénomène des enfants dits « sorciers » existe sous différentes formes notamment au Bénin, au Gabon, au Nigeria, au Libéria, au Cameroun et en République Démocratique du Congo. Ces enfants sorciers, considérés comme ayant des pouvoirs maléfiques, sont rendus responsables des malheurs de la communauté. Ils sont chassés de leur famille, marginalisés par la société ou placés dans des centres de rééducation et sont fréquemment victimes d'abus et de mauvais traitements, voire de torture pouvant aboutir à leur mort.

Au Bénin, certains enfants sont porteurs d'une charge négative dès la naissance par rapport à la façon dont ils naissent. Ces enfants sont dits « sorciers » et les dignitaires de la tradition se réservent même le droit de commettre un infanticide. Du fait du VIH, de nombreux enfants sont devenus vulnérables et vivent une stigmatisation. Peu de ménages du cercle familial acceptent de les accueillir.

La rareté des institutions ou structures publiques susceptibles d'accueillir les enfants orphelins et les réticences des membres de leurs propres familles à assumer les fonctions de parentalité auront certainement des incidences négatives sur leur devenir. Parmi eux, figurent les enfants orphelins, les enfants qui ont un parent malade, les enfants qui vivent dans des ménages pauvres prenant en charge des orphelins.

Les inégalités de genre : Les hiérarchies sociales sont organisées selon le genre et la génération dans la plupart des sociétés d'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'homme reste le chef de la famille, il est le propriétaire des biens, en particulier, le foncier ; c'est à lui que reviennent les décisions importantes au sein du ménage, décisions relatives à l'éducation des enfants, leur santé, leurs loisirs et les orientations religieuses. Les règles coutumières (mariage, héritage, divorce...) ne contribuent pas vraiment à donner un meilleur accès des femmes aux ressources accumulées par le couple. De plus, cette situation matrimoniale peut avoir un effet sur la multiplication des naissances qui représente un frein à leur éducation. Par ailleurs, un nombre important de femmes, chefs de ménage de fait (27%),<sup>26</sup> (séparées, divorcées, veuves, célibataires...), se retrouvent seules pour assurer les fonctions parentales. Or, elles cumulent plusieurs handicaps : un faible accès aux ressources matérielles, un accès à l'emploi limité car étant réservé aux femmes instruites, un niveau d'éducation faible<sup>27</sup> et un environnement socio-culturel pas toujours favorable.

Les inégalités entre les sexes se manifestent de plusieurs manières, aussi bien par l'éducation des garçons au détriment de celle des filles, que par des restrictions des mobilités et des

<sup>25</sup> BONNET D. (1997) Autorisés à mourir ou la notion de Négligence sociale : le cas de l'enfant malnutri en Afrique de l'Ouest, Cahier de Marjovia, 4, 43-49.

<sup>26</sup> Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, *Situation économique et sociale du Sénégal*, version définitive, février 2013.

<sup>27</sup> Au Tchad, en Gambie et en Sierra Léone, plus de 70 % des mères ne sont pas éduquées contre 33 % des mères qui ont suivi le secondaire ou un niveau d'études supérieures, au Ghana et au Nigeria et 31 % au moins le secondaire en RDC et en Mauritanie (UNESCO, 2014).



investissements qui sont faits sur ces dernières. Les filles subissent une pression énorme pour se conformer à ces normes sociales et à ces schémas comportementaux restrictifs, tout comme leurs parents qui doivent éviter des situations risquant de porter atteinte à leur honneur. Aussi, le mariage à un âge précoce représente une alternative de taille.

**Le confiage des enfants :** Les enfants circulent plus facilement au sein des foyers des personnes apparentés à la grande famille et ne sont pas nécessairement élevés par leurs géniteurs. Cependant, le schéma de circulation des enfants, motivé par l'échange social, tend à se diversifier. Les transferts d'enfants sont parfois motivés aussi par des raisons économiques. Depuis plusieurs décennies, l'accès à la scolarisation est une cause de confiage d'un enfant à une famille urbaine, en échange de quelques travaux domestiques. Contrairement aux transferts d'enfants harmonieux au sein de la parenté, les transferts qui se développent sous une certaine contrainte peuvent placer l'enfant dans un état de grande vulnérabilité. Ils sont exposés à plusieurs formes de discrimination (nutritionnelle, travail, violence, y compris sexuelle<sup>28</sup>).

**Les migrations :** Les migrations féminines sont multiformes : du regroupement familial à l'entreprenariat. On est plus dans le cas d'un quelconque regroupement familial ni dans celui des migrations internes de courtes distances. Il s'agit d'une migration sans fixation définitive dans les milieux de destination. Plus généralement, les femmes migrantes sans fixation se sont spécialisées dans l'exploration des produits sur les marchés dans les nouveaux pays (Asie, Amérique Latine, Moyen orient) susceptibles de convenir aux consommateurs dans les pays africains. Afin de s'exercer dans ce type de migration, il a fallu bien le négociier avec les époux ou la parenté proche. Pour cela, celles qui ont des enfants de bas âge les portent sur elles et les font voyager. Durant le temps qu'elles passent à l'étranger, il leur arrive de recruter du personnel d'entretien de leur enfant précocement voyageur.

##### 5. Les opportunités pour le changement social (individuelles, collectives)

Dans la littérature socio-anthropologique générale et plus spécifiquement celle sur l'Afrique de l'Ouest et du Centre, on observe que la parentalité est dominée par le concept de parentalité positive. L'évolution du statut de l'enfant, l'amélioration des conditions socio-économiques et les progrès démographiques et en santé reproductives sont autant d'opportunités de progression de la parentalité.

**L'évolution du statut de l'enfant :** On assiste à moins de restriction dans la communication avec les enfants. Le statut de l'enfant évolue et l'investissement économique dédié aux enfants augmente même s'il existe encore des difficultés à gérer les enfants (confiage, internat, vie dans la rue). Il y a un respect accru du droit des enfants surtout celui de leur intégrité physique. Les actes de coercition physique s'ils n'ont pas totalement disparus, ne font plus l'objet d'un consensus et, de plus en plus nombreux, sont celles et ceux qu'ils les réprouvent.

**Les solidarités intergénérationnelles :** L'extension des nouvelles formes de familles, familles recomposées, familles monoparentales, familles homoparentales, a bouleversé et complexifié les repères en matière de parentalité. À côté des parents de naissance, d'autres personnes

---

<sup>28</sup> 8% des enfants confiés au Sénégal, Fall A.S. et Cissé R., 2017, Le confiage des enfants au Sénégal, Ay yaxamrakk la nù la laaj », Ouvrage à paraître à L'Harmattan.

peuvent être amenées à intervenir dans la vie de l'enfant et acquérir un rôle significatif dans l'éducation. Il en est ainsi des grands-parents qui accueillent leur fille mineure avec son bébé, ou des membres de la famille élargie ou d'amis qui soutiennent de façon rapprochée des parents en grande difficulté et dans l'incapacité d'assumer seuls leurs fonctions.

Le soutien à la parentalité : Cet aspect est renforcé par le fait que les savoirs sur l'enfance, particulièrement en Afrique, sont fortement orientés par la vision véhiculée par les grandes organisations internationales, qui se fonde sur le concept de "protection de l'enfance" et l'adoption des normes légales de parentalité formulées dans les organisations internationales, conventions internationales surtout dans le domaine de la protection et des droits de l'enfant. Plusieurs auteurs ont développé des matériaux didactiques pour renforcer les capacités des parents afin qu'ils puissent communiquer davantage avec leurs enfants, réagir face à la colère, éduquer sans frustrer et comprendre les réactions des enfants. Par exemple, dans les relations de parentalité et d'éducation, l'apprentissage par le jeu occupe une place importante dans le développement cognitif. Il est perçu comme vecteur d'apprentissage pour développer la confiance en soi et favoriser le lien avec les familles. Aussi, l'exploration, la réflexion, la résolution des problèmes et la communication verbale sont davantage présentes dans le jeu influence et le développement cérébral des enfants. On note dans les pays l'implication des adultes dans l'apprentissage des enfants à travers la lecture d'histoires, les chants, les dessins, les jeux avec l'enfant (près de deux tiers des ménages en RDC et au Nigéria)<sup>29</sup>.

L'émergence de nouveaux pères : Des pères impliqués dans l'éducation des jeunes enfants : véritable profil sociologique qui paraît émerger : généralement – mais pas nécessairement - un père ayant un niveau d'étude supérieur. Alors, l'implication de ces pères se traduit par l'expression de son amour filial, la manifestation de sa volonté de donner le meilleur au niveau éducatif à ses enfants, son désir de limiter le nombre de naissance, le fait qu'il prévoit des investissements pour l'avenir professionnel ou matériel des enfants, et enfin le fait qu'il s'implique en temps de présence (va chercher les enfants à l'école particulièrement dans le corps des chercheurs et enseignants à l'université )...

#### Encadré 1. Les 4 figures paternelles

*Au-delà des classes sociales bien différenciées, on peut distinguer quatre principales figures paternelles présentes dans les sociétés contemporaines d'Afrique de l'Ouest et du centre :*

*- La figure de « l'homme chef de famille »*

*-La figure du nouveau père : père de famille où l'on planifie les naissances dans un choix commun au couple, investissement scolaire et affectif centré sur les enfants nés de lui, investissement financier en vue de constituer un capital économique pour les enfants – incidences sur d'éventuelles formes polygamiques d'union.*

*-La figure du père grand commerçant qui allie des formes du père chef de famille et des investissements scolaires importants pour les enfants nés de lui mais pas nécessairement exclusivement.*

*-La figure du père démissionnaire : celui qui laisse la mère seule sans aucune aide financière et pratique.*

*Ces nouvelles formes de paternité dénotent une mutation des valeurs, des normes et des aspirations dans les sociétés ouest-africaines et du Centre avec des incidences très fortes sur les*

<sup>29</sup> Situation du Développement de la Petite Enfance en Afrique de l'Ouest et Centrale en 2010-11, UNESCO - IPE Pôle de Dakar, 2014.

*itinéraires individuels tant féminins que masculins et également, par ricochet, sur le quotidien des enfants<sup>30</sup>.*

La maîtrise de la fécondité : Le développement de la contraception modifie le rapport qu'entretiennent les couples avec leurs enfants. L'enfant arrive à un moment choisi par rapport à la vie de couple, la vie professionnelle, etc. L'enfant vit désormais souvent dans une fratrie plus limitée, avec des parents plus âgés qu'auparavant et une mère active. Ces nouveaux parents, qui investissent dans une parentalité devenue un choix, sont très soucieux de leur rôle et du développement de leur enfant. Une étude réalisée sur les facteurs explicatifs des longs intervalles génésiques des femmes dans les régions de Thiès, Ziguinchor et Kédougou au Sénégal en 2013<sup>31</sup> montre que les grossesses rapprochées sont perçues comme un risque pour le bien-être des enfants et le couple.

#### Encadré 2. L'espace intergénésiqne long

Dans les représentations des femmes, le terme « nef » est utilisé pour désigner les grossesses rapprochées. Celles-ci sont considérées comme étant un risque pour les enfants et le couple comme le souligne cette femme Sereer, 27 ans: « *Pour moi, mieux vaut avoir un enfant et se reposer au minimum trois à quatre ans pour reprendre tes forces et accompagner un peu ton enfant pour qu'il grandisse avant d'avoir un autre. Pour tout dire l'espacement est une bonne chose parce que cela te permet d'entretenir tes enfants surtout coté éducation, cela permet aussi à la mère de se reposer et de reprendre tes forces* ». *En plus de ça tu as des enfants que tu ne peux pas éduquer parce que tu n'as pas de force pour t'occuper d'eux parce qu'on est faible. Pour l'enfant aussi quand un enfant d'un an a un petit frère ou une petite sœur, il ne reçoit pas l'amour qu'il doit recevoir cet amour est transféré chez le plus petit cela peut conduire l'enfant à une frustration, un manque d'affection parce que s'il voit son petit frère il n'est pas content. Au niveau de la famille chacun croit à quelque chose, au niveau des familles polygames, elles préfèrent avoir beaucoup d'enfants mais ce n'est pas le choix d'autres familles. Elles préfèrent espacer pour pouvoir s'occuper de leurs enfants* ».

Il apparaît dans le discours de cette interviewée, qu'il appartient à la femme d'effectuer des pauses dans son itinéraire intergénésiqne de sorte à éviter les grossesses rapprochées pour le bien-être des enfants et du couple. Ce point de vue largement partagé par les femmes rencontrées leur confère le pouvoir et la légitimité de leur choix d'espacer les naissances ainsi que le désir d'utiliser les méthodes contraceptives (modernes et ou naturelles et ou traditionnelles)<sup>32</sup>.

Plus que jamais, la rationalité des acteurs prend en compte une pluralité de systèmes de références qui peuvent converger mais aussi entrer en concurrence des ressources qu'ils sont susceptibles d'utiliser pour orienter leur vie, négocier les codes de comportements et les prescriptions sociales qui leurs ont été transmises. Les observations précédentes suggèrent qu'il existe de réelles marges de manœuvre pour l'adoption de bonnes pratiques parentales, notamment d'éveil et la participation des enfants à des activités d'éveil. Il est possible de

<sup>30</sup> Anne Attané, 2016, Emergence de nouveaux pères ? Mutations des formes de parentalités en Afrique de l'Ouest? Nouvelles dynamiques familiales en Afrique, 2ème Atelier-colloque d'hiver du GIERSA Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal, 18-20 décembre 2016.

<sup>31</sup> Diop N., Fall A.S., Cissé R., 2013, Etude sur l'exploration des facteurs associés aux longs intervalles génésiques au Sénégal, Lartes, Population Council, 56 p.

<sup>32</sup> Idem.

favoriser le développement de l'enfant et de réduire les effets potentiellement négatifs d'un environnement socio-économique précaire.

#### 6. Les gaps de connaissances dans le domaine de la parentalité en Afrique de l'Ouest et du Centre

Concernant les gaps, on constate qu'il y a davantage de littérature sur la parentalité dans les pays du Nord. Les formes de parentalité retrouvées dans les écrits correspondent en général à trois composantes de la monoparentalité, mais aussi de « coparentalité » dans le cadre du divorce, de pluri-parentalité lorsque l'enfant vit dans une famille recomposée.

Les études réalisées dans le champ de la santé reproductive et sexuelle permettent indirectement de mettre en lumière un certain nombre de points de réflexion sur la notion même de parentalité. Notamment, les recherches sur les attitudes et pratiques en matière de fécondité, sur la planification des naissances, en particulier sur le recours ou non à la contraception, sur la gestion des grossesses non désirées, etc. Tous ces éléments fournissent des éléments intéressants sur ce que signifie être mère ou père aujourd'hui en Afrique, sur la formalisation du projet parental dans le couple.

Des études sur les pratiques parentales dans les familles polygames restent à être menées, compte tenu des configurations complexes des structures familiales dans les sociétés Ouest africaines et du Centre. Par exemple, on ne retrouve pas de travaux majeurs sur ces familles polygames alors que cette forme d'unions est assez répandue y compris dans les sociétés non musulmanes. Or il apparaît que la polygamie contribue à élargir considérablement la famille et par conséquent les modèles et pratiques de parentalité.

Dans le contexte actuel, la famille polygame a subi beaucoup de modifications. De plus en plus, les femmes vivent dans des concessions séparées, et c'est aux hommes de circuler entre les sous-systèmes familiaux selon une régularité stricte (Sylla, Huart, Lambert, 2009). Des relations particulières apparaissent dans les sous-systèmes familiaux avec des fonctions bien spécifiques pour chaque sous-système. Les appellations de ces lignées montrent déjà l'intimité ou la distance du lien : les membres de la chambre de ma mère et les membres de la maison de mon père.

Les liens de la « sève » ou du « lait » qui désignent les relations dans le sous-système maternel, sont marqués par l'affection, la protection, la défense. Il est attendu du père de famille polygame un rôle de régulateur impartial entre les sous-systèmes. Quant à la mère, elle a tendance à surinvestir pour la réussite de ses enfants, qui doivent à leur tour contribuer plus tard de manière significative au budget familial.

Parmi les gaps, figurent les travaux sur le décalage entre les normes sociales de la parentalité et les « nouveaux » besoins des enfants. L'agencement des séquences mariage-sexualité-procréation dans la trajectoire de vie des individus s'est modifié. A l'échelle des individus, les opportunités d'expériences sexuelles hors du lien conjugal, bien qu'encore fortement stigmatisées socialement (surtout pour les filles), se sont multipliées (Delaunay and Guillaume 2007; Mondain, Delaunay, Adjamagbo 2009), créant un décalage de plus en plus grand entre les réalités auxquelles sont confrontés au quotidien les individus et les normes sociales en vigueur. Ces évolutions sont importantes dans la mesure où elles vont influencer sur la manière

dont les jeunes femmes et les jeunes hommes interagissent sur le plan affectif, construisent leur projet familial (Kuépié, 2002) et assument les rôles et fonctions parentales.

Les formes familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre connaissent également des reconfigurations conséquentes. Ces mutations ne sont pas les mêmes que celles qui traversent les sociétés européennes et nord-américaines. Les recherches en sciences sociales qui témoignent de ces transformations existent mais elles sont encore trop peu nombreuses à s'intéresser aux mutations des relations de filiation, c'est-à-dire aux transformations des relations entre parents et enfants (Kula Kim, 2010).

En somme, les recherches futures peuvent être orientées vers une conception moins étriquée de la parentalité et de ses influences. Des analyses qui intègrent davantage les normes sociales, les interprétations culturelles et les facteurs structurels selon les spécificités des sociétés ouest africaines et du Centre feraient à la fois référence aux pratiques, à la pluralité des regards portés sur l'enfant (Segalen, 2010<sup>1</sup>) ainsi que de ses nouvelles demandes liées à l'évolution de son statut au sein de sa famille et de la société.

Il faut également signaler le déficit des connaissances sur l'adaptation des modèles et pratiques de parentalité face aux mutations socio-démographiques en cours, selon une perspective de comparaison des différents milieux socio-culturels en Afrique de l'Ouest et du Centre. En effet, les sociétés ouest-africaines et du Centre connaissent aujourd'hui une accélération de ces transformations profondes, qui ont des incidences sur les itinéraires individuels tant féminins que masculins et également, par ricochet, sur le quotidien des enfants et des adolescents (Étienne, 1979).

Un certain nombre d'évolutions socio-démographiques survenues au cours des dernières décennies attestent de changements importants. Parmi ceux-ci, la diminution du nombre moyen d'enfants par femme<sup>1</sup>, le recul de l'âge médian des femmes au premier mariage en Afrique de l'Ouest et du Centre, dans certains pays ou encore la baisse de l'âge au premier rapport sexuel (Pilon, Vignikin 2006; Locoh, Hertrich, 1994, UNICEF, 2015<sup>1</sup>).

Ces mutations affectent le contexte dans lequel les jeunes générations abordent désormais leur vie sexuelle et féconde (Mensch, Grant, Blanc, 2006) : Véronique Hertrich (2015) souligne le fait que la baisse de la nuptialité apparaît souvent comme le signe d'une baisse de la fécondité d'un pays et que dans la plupart des pays, la fécondité commence à baisser dès lors que l'âge au mariage atteint 19 ans. De plus, le développement de la contraception modifie le rapport qu'entretiennent les couples avec leurs enfants. L'enfant arrive à un moment choisi même si une étude récente portant sur une compilation des données EDS montre qu'en Afrique Subsaharienne, les femmes ont en moyenne plus d'enfants qu'elles ne désirent (Sedgh, Ashford, Hussain, 2016).

Les facteurs de l'évolution des pratiques en matière de parentalité selon les trajectoires de vie et des choix des parents ainsi que les influences structurelles et environnementales positives et négatives restent insuffisamment étudiées.

#### *Dans le domaine de la parentalité positive*

Dans la littérature socio-anthropologique générale et plus spécifiquement celle sur l'Afrique de l'Ouest et du Centre, on observe que la parentalité est dominée par le concept de parentalité positive. Cet aspect est renforcé par le fait que les savoirs sur l'enfance, particulièrement en

Afrique, sont fortement orientés par la vision véhiculée par les grandes organisations internationales, qui se fonde sur le concept de "protection de l'enfance" (Delaunay, 2009) et l'adoption des normes légales de parentalité formulées dans les organisations internationales, les conventions internationales, surtout dans le domaine de la protection et des droits de l'enfant (Delaisi de Parseval, 2000).

Plusieurs auteurs ont développé des matériaux didactiques pour renforcer les capacités des parents afin qu'ils puissent communiquer davantage avec leurs enfants, réagir face à la colère, éduquer sans frustrer et comprendre les réactions des enfants (Barry, 2013). Par exemple, dans les relations de parentalité et d'éducation, l'apprentissage par le jeu occupe une place importante dans le développement cognitif (Centner, 1963 ; Seyne, 2015) : il est perçu comme vecteur d'apprentissage, pour développer la confiance en soi, pour favoriser le lien avec les familles. Aussi, l'exploration, la réflexion, la résolution des problèmes et la communication verbale présentes dans le jeu influencerait le développement cérébral des enfants.

En d'autres termes, il y a toujours un modèle idéal de parentalité essentiellement issu des modèles développés dans les sociétés du Nord qui est très largement imprégné des travaux développés en psychologie, même si des formes alternatives de parentalité développées au Nord et considérées comme à la marge par rapport au cadre normatif dominant sont traitées telles que l'adoption, l'homoparentalité, la parentalité précoce, la monoparentalité, les familles recomposées, les couples mixtes, les familles de migrants, etc.

Aussi, l'étude des mutations des relations de parentalité est indissociable de celles des transformations des relations d'alliance. Des changements matrimoniaux et conjugaux, largement documentés, sont à l'œuvre en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs décennies (Antoine et Marcoux, 2014 ; Attané, 2008, 2009, 2014 ; Locoh, 1988, 1991). Ils dénotent une mutation des valeurs, des normes et des aspirations qui président aux unions.

Les recherches sur ces pères et mères qui éduquent seuls leurs enfants sont encore très rares pour ce qui est de l'Afrique du l'Ouest et du Centre. Les femmes qui font face seules à l'éducation des enfants sont de plus en plus nombreuses ( ichit, ). Parallèlement, les pères semblent peu à peu adopter de nouvelles pratiques éducatives.

De ce point de vue, les nouvelles figures parentales sont pas ou peu étudiées et ne rendent pas compte des pratiques sociales diverses en ce qui concerne les pères (Baudot, 2003). De nouvelles recherches en cours (telles que le programme FAGEAC, Nouveaux pères en Afrique de l'Ouest ? Colloque du GIERSA à Dakar décembre 2016) témoignent de l'existence d'une multiplicité des figures paternelles.

### *Les rapports sociaux de sexe et fonctions de la parentalité*

L'observation du partage des tâches domestiques et des soins aux enfants au sein des ménages revient en grande partie à analyser la répartition des rôles parentaux. Cette approche permet à la fois de saisir les normes et pratiques relatives à l'exercice des rôles de mère et de père. En Afrique comme dans bien d'autres sociétés, les femmes sont socialement désignées comme expertes « naturelles » du *care*. Elles sont responsables du bien-être de la maisonnée, en particulier des enfants et du mari, et doivent assumer les tâches ménagères. Toutes les études sur la répartition des rôles domestiques entre hommes et femmes attestent sans surprise d'un profond déséquilibre entre les femmes et les hommes en défaveur des premières (Abidemi

2007; Badini-Kinda 2010; Herrera, Torelli 2013; Feinstein, Feinstein, and Sabrow 2010). Ce déséquilibre atteste d'une représentation très genrée des rôles parentaux, qui varie peu selon les groupes socioéconomiques mais fluctue cependant au cours du cycle de vie. Ainsi, la période de la naissance des enfants est celle où la charge de travail des femmes est la plus importante et le déséquilibre homme / femme le plus intense.

Les écarts se raccourcissent à mesure que le couple vieillit, ce qui n'implique pour autant pas une plus forte implication des hommes mais plutôt une pression moins forte sur les femmes dont les enfants grandissent (Kpadonou et al. 2016). Le soutien au travail scolaire est le seul domaine dans lequel les hommes s'impliquent plus que les femmes. Cette exception est le reflet d'un niveau d'étude des hommes plus élevé que les femmes dans les couples.

On dispose de peu d'études sur la qualité du temps parental consacré aux enfants. Or, il est probable que les évolutions sociales particulièrement marquées en milieu urbain telles que l'amélioration de la scolarisation, l'augmentation du travail des femmes sont à même de faire évoluer ces modèles familiaux et tout particulièrement les relations enfants-parents. Depuis peu les enquêtes EDS ont entrepris de prendre en compte les activités d'éveil des enfants.

Ces modules consistent à identifier dans le ménage qui s'occupe de lire des livres à l'enfant, qui lui raconte une histoire, lui chante des chansons ou le fait chanter, l'emmène en promenade en dehors de la maison, joue avec lui ou encore passe du temps à nommer les choses, à compter ou à dessiner (voir notamment l'enquête EDS Cameroun de 2011: INS Cameroun et ICF International, 2012). Ces données sont intéressantes car elles permettent d'appréhender la question de l'implication respective des pères dans l'éducation, au sens large, des enfants. Elles pourraient compléter utilement une approche plus anthropologique de cette implication.

### *L'analyse de la parentalité précoce*

Le concept de grossesse précoce tend à évoluer vers celui de la grossesse non prévue qui englobe les jeunes filles et les femmes. Ce glissement est d'autant plus intéressant qu'il permet d'interroger la complexité des logiques individuelles et collectives en matière de parentalité lorsqu'une grossesse survient de manière inattendue, dans et en dehors du lien conjugal.

Des études sur les pratiques parentales en cas de grossesses précoces ou non prévues ainsi que le contexte social, économique et culturel dans lequel ils s'inscrivent.

L'analyse des reconfigurations de la parentalité et les retombées sur le statut social (Calvès, 2000) et le développement de l'enfant serait un apport de taille en termes de connaissances sur la dimension sociale des grossesses précoces longtemps étudiées uniquement sous le paradigme de la santé maternelle et infantile (Cohen, Bledsoe, 1993).

De plus, les évolutions de la nuptialité en Afrique ont contribué à un accroissement important de la fécondité prémaritale. La fécondité avant le premier mariage est souvent non volontaire, et survient à un âge trop jeune, ou durant les études, ou encore en migration économique (Duthé, Delaunay, Dième, Beck, Pison, 2016). Les conséquences sociales, économiques et sanitaires sont nombreuses tant pour la mère que pour l'enfant. Pour l'enfant, cela peut se traduire par un éloignement de la mère et un placement dans la famille maternelle ou paternelle si celui-ci reconnaît l'enfant. Dans ce cas de figure, comment les fonctions et les

responsabilités parentales se configurent et se perpétuent compte tenu des résistances culturelles assez fréquentes à une fécondité prémaritale.

Un déficit de connaissances sur les enfants parents. En dehors des grossesses précoces, l'éducation des enfants peut être également assurée par les frères et sœurs aînés du fait de l'écart d'âge au sein d'une même fratrie. De même, il arrive que des frères et sœurs adultes qui se sont occupés de leurs jeunes frères et sœurs pendant la maladie ou après le décès des parents deviennent chefs de famille. Certains de ces arrangements peuvent être temporaires ou définitifs selon les capacités de la famille élargie à organiser la prise en charge en son sein ou ailleurs. On ne dispose d'aucune estimation fiable du nombre ou du pourcentage d'enfants chefs de famille du fait du décès des parents (entre autres VIH/SIDA), de la migration des parents, ou des situations de conflits dans certains pays.

### *La parentalité par des parents non biologiques*

Il est commun d'opposer un modèle de famille dite traditionnelle qui valorise la parenté étendue à un modèle familial dit contemporain qui tendrait à privilégier le resserrement des liens et des solidarités autour de la cellule nucléaire biologique (couple parental et leurs enfants). Les études sur les pratiques de confiage des enfants obligent à rompre avec cette opposition dualiste en à considérer la parentalité indépendamment du lien biologique (Lallemand, 1976, 1980, 1993 ; Fall, Cissé, 2017 ; Isiugo-abanihe, 1985).

Des études sur les structures familiales pour appréhender du point de vue des arrangements résidentiels et de l'organisation domestique des formes concrètes d'expression de la parentalité. Elles permettraient par exemple de s'intéresser à l'entourage des enfants, aux milieux domestiques dans lesquels ils vivent ; s'ils résident avec leurs parents biologiques ou pas ; quelle place ils occupent dans le ménage selon leur lien de parenté avec le chef de ménage. Ces études mettraient en lumière des formes de discrimination des enfants au sein des ménages, notamment en matière de scolarisation et de travail domestique, en défaveur de ceux n'ayant pas de lien biologique avec le chef de ménage. Certaines catégories sociales particulières renvoient à des formes inédites de parentalité. Ainsi, par exemple, les structures monoparentales, c'est-à-dire impliquant la présence dans le ménage d'un parent seul (généralement une femme mais aussi, dans une moindre mesure, un homme) avec son ou ses enfants biologiques sont révélatrices de réalités sociales qui méritent d'être davantage questionnées sous l'angle de la problématique de la parentalité (Lefaucheur, 1991).

### *Les pratiques parentales dans des situations de confiage des enfants*

En Afrique de l'Ouest et du Centre, la circulation des enfants au sein de la famille étendue (étudiée sous le terme de confiage) montre combien dans cette partie du monde la parentalité plus souvent qu'ailleurs s'exerce au-delà des liens de filiation biologique directs (voir notamment, Morganti 2014; Guillaume, Vimard, Fassassi, N'Guessan, 1997). Les enfants circulent plus facilement au sein des foyers des personnes apparentés à la grande famille et ne sont pas nécessairement élevés par leurs géniteurs (Akresh, R., 2009, Jonckers, 1997).

Il importe d'étudier le partage (ou non) des responsabilités parentales entre la famille d'accueil et famille d'origine et surtout quelles formes de parentalité ainsi que les relations parents biologiques-parents d'accueil-enfants. D'autant plus que, le schéma de circulation des enfants motivé par l'échange social, tend à se diversifier. Les transferts d'enfants sont parfois motivés



aussi par des raisons économiques (Delaunay, 9) ou liées à l'éducation car l'accès à la scolarisation est une cause de confiage d'un enfant à une famille urbaine et quelques fois en échange de quelques travaux domestiques (Jonckers, 1997 ;Vandermeersch,). Contrairement aux transferts d'enfants harmonieux, en tant que pratique culturelle ancrée au sein de la parenté, les transferts qui se développent sous une certaine contrainte peuvent placer l'enfant dans un état de grande vulnérabilité. Ils sont exposés à plusieurs formes de discrimination et privations (nutritionnelle, travail, violence, y compris sexuelle). Les risques de dérives peuvent être importants et ces aspects mériteraient d'amples investigations.

### *Les solidarités intergénérationnelles pour soutenir la parentalité*

La question des relations entre les générations, constitue un cadre d'analyse des rapports enfants-parents avec la question de la prise en charge des enfants par des parents autres que les parents biologiques. Il arrive que des frères et sœurs adultes, des grands parents, des aînés ou cadets s'investissent dans la fonction parentale en relais ou en « *substitution* » des parents biologiques.

L'étude des formes de solidarités familiales, ou celles des fonctions assurantielles de la famille offrent un cadre pertinent pour éclairer la question de la parentalité en Afrique. Comment la famille s'organise pour prendre en charge les enfants (investissement scolaire, dépenses de santé, relations affectives, autorité parentale, etc.) Cela est d'autant plus important que dans les composantes de la parentalité, c'est l'inscription dans une famille, qu'évoquent les anthropologues en utilisant le terme de parentalité. Il serait opportun de mener des recherches par exemple sur ces formes de parentalité reconstituées.

### *La parentalité « institutionnelle »*

Dans la littérature, on retrouve peu de données sur la prise en charge des enfants par des institutions étatiques ou religieuses. De même, dans des situations où les enfants sont confiés à un maître coranique ou livrés à eux-mêmes dans la rue ou encore abandonnés, situation que l'on est tenté de qualifier de « *non parentalité ou de parentalité différée* », de nombreux aspects demeurent ignorés : les situations de violence, négligence, maltraitance, abandon, les conditions de prise en charge, y compris des orphelins, et les réponses institutionnelles mises en place, sont très peu documentées (Delaunay, 2009).

Le potentiel de transformation des nouveaux modèles de parentalité, leur confrontation avec les ressorts historiques et normes sociales ainsi que leurs retombées en termes de progrès mais aussi d'inégalités sociales doivent faire l'objet de recherches plus approfondies pour identifier les leviers de changement pour des pratiques de « *good parenting* ».

## Conclusion

Les formes familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre répondaient de logiques de la parenté élargie. Ceci signifie qu'un enfant connaît son père et sa mère biologique mais sait que plusieurs adultes qui lui sont liés sont également des parents sociaux et sont susceptibles d'exercer vis-à-vis de lui des rôles dévolus aux seuls géniteurs des enfants dans la société occidentale. La parentalité est donc conçue comme quelque chose d'élargie et le devoir de co-veillance s'inscrit dans les responsabilités tacites attribuées par les normes sociales à chaque adulte. L'éducation

revêtait ainsi un caractère collectif et social qui fait qu'elle relève non seulement de la responsabilité de la famille, mais aussi de celle des membres d'un même village, d'un même quartier, d'une même ethnie<sup>33</sup>. L'individu se définissait en fonction de la collectivité et, c'est dans le groupe social que l'enfant faisait son apprentissage. L'enfant étant considéré comme un bien commun, il était soumis à l'action éducative de tous.

A l'heure actuelle, les systèmes matrimoniaux et les formes de parenté pratiques se sont transformés sous l'effet de la monétarisation des sociétés, de l'urbanisation et des nouvelles formes de précarités sociales mais aussi de la constitution de nouvelles classes sociales<sup>34</sup>. En effet, la famille et les formes de parentalité ont évolué au cours des dernières années et vivent aujourd'hui un resserrement des liens autour des parents biologiques ou adoptifs ».

La conséquence est que l'on note désormais une nouvelle manière d'être parent qui se traduit par une restriction de l'espace de la parentalité mais également un espace d'autonomie accru des enfants. Cela débouche sur une reconfiguration des rôles sociaux des parents selon leurs capacités à prendre en charge les nouvelles demandes des enfants. Tous ces changements se produisent dans un contexte de progrès en matière de scolarisation, en particulier pour les filles et d'un renforcement de la présence des femmes sur le marché du travail. Ce contexte contribue à changer les modèles d'épanouissement personnel des femmes qui ne reposent plus exclusivement sur le mariage et la maternité mais aussi sur des projets professionnels qui entrent parfois en concurrence avec les rôles socialement attendus de mère et d'épouse. Dans cette période de recul de la famille traditionnelle en Afrique de l'Ouest et du Centre, les rapports entre hommes et femmes se recomposent également et invitent à repenser la question de la parentalité dans toute sa complexité.

## Bibliographie

### Les représentations et pratiques de la parentalité

*(Sous-thèmes : Modèles et représentations sociales de la parentalité, responsabilités et tâches parentales, pluralité et évolution des modèles de parentalité, mariage, fécondité, mutations dans les structures familiales)*

Aldegheri, M., 2010, Représentation sociale de la parentalité chez les travailleurs sociaux chargés de la protection de l'enfance : impact sur les mesures de prévention. Mémoire de recherche DEIS, Toulouse.

Attané A., 14, Multiplicité des formes conjugales dans l'Afrique contemporaine. L'exemple du Burkina Faso, in Philippe Antoine & Richard Marcoux (éds.) Transformations des formes et des modèles matrimoniaux en Afrique, Québec, Presses de l'Université du Québec : 108-128.

Calvès, Anne-Emmanuèle, 2007, Trop Pauvre Pour Se Marier? Population 62(2): 339–359.

---

<sup>33</sup> Mbasso, A., 1993, L'influence des relations affectives intrafamiliales sur le développement psychologique de l'enfant africain. Psychologie et Education, N°12 Mars-Avril, 1993.

<sup>34</sup> Attané A., 2014, Multiplicité des formes conjugales dans l'Afrique contemporaine. L'exemple du Burkina Faso, in Philippe Antoine & Richard Marcoux (éds.) Transformations des formes et des modèles matrimoniaux en Afrique, Québec, Presses de l'Université du Québec : 108-128.

Centner, Th., 1963, « L'enfant africain et ses jeux dans le cadre de la vie traditionnelle au Katanga, Elizabeth ville, No. 17, Editions CEPSI.

Diop, A. B., 1985, La famille wolof, tradition et changement, Paris, Karthala.

Goody E., 1978, Sometheoretical and empirical aspects of parenthood in West Africa in Mariage, fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest, Camberra, United australian 227-272.

Houzel. D (sous la direction), 1999: Les enjeux de la parentalité. Editions Erès.

Fine A. (2001), « Pluriparentalité et système de filiation dans les sociétés occidentales », in D. Le Gall et Y. Bettahar (dir), La pluriparentalité. Paris, PUF

Kula Kim, C., 2010, Mutations de la famille africaine ; la parentalité au carrefour des modèles éducatifs » ; collection : Espaces interculturels ; L'Harmattan- - 172 p.

Le Camus. J, 2000: le vrai rôle du père. Editions Odile Jacob.

Locoh Th., 1991; Dynamique des structures familiales et évolution des rôles familiaux; Femme, famille et population; Conférence de Ouagadougou, Burkina Faso, Avril 1991; ORSTOM; Dakar; pp.55-63.

Locoh Th., 1988, L'évolution de la famille en Afrique; in VAN DE WALLE Étienne, SALA-DIAKANA Mpenbele D., OHADIKE Patrick O. (éds.) "L'état de la population africaine", U.I.E.S.P., Liège, pp.45-66.

Locoh, Th., Hertrich V., 1994 The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa.

Maïga, A., Banza B., 2014, La coexistence des générations en milieu urbain au Burkina Faso : Entre logique de sélection et obligation de parenté, African Population Studies Vol 28 no 2 Supplement July 2014.

*Maigne E. Approche thématique: rubrique parentalité, 2003, [http://www.cyes.info/themes/parentalité/parentalité\\_presentation.php](http://www.cyes.info/themes/parentalité/parentalité_presentation.php)*

Marcoux R., Antoine P, 2014, editors. Le Mariage En Afrique: Pluralité Des Formes Et Des modèles Matrimoniaux. 1st ed, vol. 1, Québec, Presses De l'Université Du Québec.

Mensch B., S., Grant, M., and Blanc A., 2006, The Changing Context of Sexual Initiation in sub-Saharan Africa. Population and Development Review 32(4): 699–727.

Neirinck. C, 2001: De la parenté à la parentalité, Editions Erès.

O'Connor h.G., Annotation: he effects of parenting reconsidered: findings, challenges, and applications, Journal of Child psychology and psychiatry, 2002, 43: 5, pp 555-572.

Pilon M., and Kokou V., 2006 Ménages et Familles En Afrique Subsaharienne. Savoirs Francophones. Paris, France: Éditions des archives contemporaines.

Sellenet, C., 2007 « La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept », Paris, L'Harmattan.

Sylla A., Huart N., Lambert P., 2009, Familles polygames, familles recomposées. Regards croisés, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1/2009 (n° 42), p. 267-283.

Traoré, A., 2013, Rôles et responsabilités des parents dans l'éducation en Afrique Noire L'Harmattan; 11 »,

Yao, K. M., 2014, Famille et parentalité en Afrique à l'heure des mutations sociales » ; collection Etudes Africaines (Sociologie famille Afrique Noire), L'Harmattan ; 276 p.

La parentalité positive centrée sur le bien-être de l'enfant

*(Sous-thèmes: Soutien aux fonctions parentales, pratiques parentales pour le bien-être et le développement des enfants, relations affectives parent-enfant, prévention et gestion des crises dans les structures familiales, stimulation cognitive de l'enfant, l'apprentissage par le jeu)*

Baudot, O., 2003, Paternalité et migration enjeux intrapsychiques et intersubjectifs pour les pères originaires d'Afrique Centrale au contact de la culture française. [www.unifr.ch/ipg/aric/publications/bulletin/numeros 44 à 47.](http://www.unifr.ch/ipg/aric/publications/bulletin/numeros/44-47)

Barry, O., 2013, Pratiques parentales de stimulation du langage durant la petite enfance au Niger, revue électronique internationale de sciences du langage. Sudlangues, N° 20 - Décembre 2013.

Bettahar, Y., 2007, la construction sociale de la parentalité : l'exemple de l'Algérie ; l'Année du Maghreb, II, p.155 – 167.

*Delaisi de Parseval. G, 20 : Qu'est-ce qu'un parent suffisamment bon ? in Homoparentalités, état des lieux. Parentés et différences des sexes. ESF.*

Dayan, J., 2004, Parentalité: enjeux et pratique sociale. In Fonctions maternelle et paternelle (pp. 157-170). ERES.

Essomba, A., 2014 ; Les contes et les mythes en Pidgin : facteur d'éducation de l'enfant dans la société africaine traditionnelle dans la région du sud-ouest » (BUEA) ; Université de Yaoundé 1.

Mbasso, A., 199 , L'influence des relations affectives intrafamiliales sur le développement psychologique de l'enfant africain. Psychologie et Education, °1 Mars-Avril, 1993.

Pilon, M. et Vignikin, K. 1996. Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales », pp. 471-493. In « Crise et population en Afrique », Dirigé par J. Coussy et J. Vallin, Les Études du CEPED, n° 13, Paris, CEPED.

Seyne, M., 2015 ; « Le jeu nous rend humain, la parentalité ludique des chasseurs cueilleurs » ; Libre d'apprendre blog ; [https://www.psychologytoday.com/blog/freedom-learn/200907.](https://www.psychologytoday.com/blog/freedom-learn/200907)

Segalen M., 2010, À qui appartiennent les enfants ? Paris, Editions Tallandier.

## Les rapports sociaux de sexe et les fonctions de parentalité

(Sous-thèmes : *Division des tâches et fonctions parentales, relations conjugales, monoparentalité, inégalités de genre, travail domestique et emploi des femmes, gestion du temps parental, contrôle de la fécondité, santé de la reproduction, célibat*)

Abidemi, A. R., 2007, Masculinité et partage des rôles au sein du ménage à Ibadan; Nigeria.

Genre et Sociétés En Afrique: Implications Pour Le Développement: 261–278.

Antoine Ph., et Nanitelamio, J., 1990, La montée du célibat féminin dans les villes africaines.

Trois cas : Pikine, Abidjan et Brazzaville, Dossier du CEPED n°12, Paris, avril 1990, 27 p.

Antoine, Philippe, and Mamadou Djiré

1998 Un Célibat de Crise? Trois Générations de Citadins Au Sahel: Trente Ans D'histoire Sociale À Dakar et À Bamako, Paris, L'Harmattan: 117–145.

Antoine, Philippe, Mireille Razafindrakoto, and François Roubaud

2001 Contraints de Rester Jeunes? Évolution de L'insertion Dans Trois Capitales Africaines:

Dakar, Yaoundé, Antananarivo. *Autrepart*(2): 17–36.

Badini-Kinda F., 2010, Femmes, Foyer, Activités Professionnelles: Les Termes Du Débat Au

Burkina Faso. *Genre et Changement Social En Afrique*: 25.

*Delaunay V., Guillaume, A., 2007, Sexualité et Mode de Contrôle de La Fécondité Chez Les Jeunes En Afrique Subsaharienne. Santé de La Reproduction et Fécondité Dans Les Pays Du*

*Sud. Nouveaux Contextes et Nouveaux Comportements, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant: 214–267.*

Étienne, M., 1979 Maternité sociale, rapports d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire), *L'Homme*, XIX (3-4) : 63-107.

Herrera J., Torelli C., 2013 Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ? *In Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*. P. De Vreyer and François Roubaud, eds. Pp. 231–260. Synthèses. Centre IRD de Bondy, Marseille: IRD. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010059082>.

Feinstein S., Feinstein R., Sabrow S., 2010, Gender Inequality in the Division of Household Labour in Tanzania. *African Sociological Review/Revue Africaine de Sociologie* 14(2): 98–109.

Institut National de la Statistique - INS/Cameroun and ICF International. 2012. Cameroun, Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2011. Calverton, Maryland, USA: INS/Cameroun and ICF International. Available at <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR260/FR260.pdf>.

Kpadonou N., Adjamagbo A., Gastineau B., 2016, « Cycle de vie des couples et partage des tâches domestiques au sein des couples à Cotonou et à Lomé », dans Sophie Pennec et Jean-Paul Sanderson (dir.), *Trajectoires et âges de la vie*. Paris, Association internationale des démographes de langue française.

Mondain N., Delaunay V., Adjamagbo A., 2009, Maternité et Mariage En Milieu Rural Sénégalais : Quel Avenir Pour Les Mères Célibataires ? *In Santé de La Reproduction Au Nord et*

Au Sud. De La Connaissance À L'action. Presses universitaires de Louvain. Catherine Gourbin, ed. Pp. 111–130. Actes de La Chaire Quetele 2004. Louvain-la-Neuve. about:home, accessed May 9, 2014.

Sedgh G., Ashford L., Hussain R., 2016, Unmet Need for Contraception in Developing Countries: Examining Women's Reasons for not Using a Method, New York: Guttmacher Institute, 2016.

Tichit C., 2002, Les femmes chefs de ménage au Cameroun : entre autonomie résidentielle, monoparentalité et isolement, Thèse de doctorat, Université Paris X, 475 p.

Yao, K. M. 2016, Famille entre contradiction et espérance: Situation contemporaine de la famille en Europe. Editions L'Harmattan.

*(Sous-thèmes : grossesses précoces, grossesses non prévues, avortements, santé maternelle et infantile, statut social et développement de l'enfant, enfants chefs de familles)*

Bajos, N., M. Ferrand, Guillaume A., et al., 2013, Sexuality, Contraception, Unplanned Pregnancies and Abortion in West Africa and Morocco : The ECAF Survey. Population-E 68(1). Centre IRD de Bondy: 7–14.

Beninguisse G., 2016, Tendances récentes de la fécondité en Afrique Subsaharienne, Colloque du 25e anniversaire de l'ISSP.

Calvès, A., 2000, Premarital Childbearing in Urban Cameroon: Paternal Recognition, Child Care and Financial Support. Journal of Comparative Family Studies: 443–461.

Cohen B., Bledsoe C., 1993, Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa. National Academy Press.

Delaunay Valérie, « Abandon et prise en charge des enfants en Afrique: une problématique centrale pour la protection de l'enfant », *Mondes en développement*, 2/2009 (n° 146), p. 33-46.

Duthé G., Delaunay V., Dième B., Beck B., Pison G., 2016, Fécondité prémaritale et santé des enfants au Sénégal : existence d'un effet de genre ? Communication présentée au colloque de l'AIDELF, 1-24 juin 2016, Strasbourg.

Marcelli D., 2003, « L'enfant chef de famille » ; Paris, Albin Michel.

UNICEF, 2015, International Center for Research on women, Child marriage, adolescent pregnancy and family formation in West and Central Africa Patterns, trends and drivers of change.

## La parentalité par des parents non biologiques

*(Sous-thèmes : Circulation des enfants, solidarités familiales et intergénérationnelles, confiage des enfants, prise en charge institutionnelle des enfants, formes de discrimination au sein des familles, don, abandon et adoption des enfants, enfants dans la rue, vulnérabilités/privations et maltraitance)*

Akresh R., 2009. Flexibility of household structure: child fostering decisions in Burkina Faso, The Journal of Human Resources, 44(4), pp.976-997.

Case A., C. Paxson, et J. Ableidinger. 2004, Orphans in Africa: Parental death, poverty, and school enrollment », *Demography*, 41, 3 :483-508, Consequences for Families and Children. New York, The Population Council.

Delaunay V., 2009, Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant, *Mondes en développement*, 2/2009 (n° 146), p. 33-46.

Dekeuwer-Défossez F. (2001), « La filiation en question », in F. Dekeuwer-Défossez et al., *Inventons la famille*. Paris ; Bayard.

Guillaume Ag., Vimard P., Fassassi R., N'Guessan K., 1997, " La circulation des enfants en Côte-d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main d'œuvre ». In

: Contamin Bernard (ed.), Memel-Fotê H. (ed.) « Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions ». Paris: Karthala;Orstom, p. 573-590. (Hommes et sociétés).

Jonckers D., 1997 Les enfants confiés, in M. PILON et al. (dir.), *Ménages et familles en Afrique (Approches et dynamiques contemporaines)*, Paris, CEPED (« Les études du CEPED », 15) : 193-208.

Lallemand S., 1976, Génitrices et éducatrices Mossi », *L'Homme*, XVI(1), p. 109-124.

Lallemand S., 1980, L'adoption des enfants chez les Kotokoh du Togo *Anthropologie et Sociétés*, IV(2), p. 19-37.

Lallemand S., 1993, *Circulation des enfants en société traditionnelle- prêt, don, échange*. Paris, L'Harmattan.

Fall A.S. et Cissé R., 2017, *Le confiage des enfants au Sénégal, Ay yaxamrakk la nû la laaj* », Ouvrage à paraître à L'Harmattan.

Isiugo-abanihe U., 19 , "Child fosterage in West Africa", *Population and Development Review*, 11(1), pp.53-73.

Lefaucheur N., 1991, Les familles dites monoparentales, in *La famille l'état des savoirs*, François de Singly (dir), pp. 67-74. – La découverte, Paris, 448p.

Morganti S., 2014 À l'écoute des « victimes » : les défis de la protection des *vidomègon au Bénin*. *Autrepart* 72(4): 77.

Cissé R., Fall; A.S., Adjamagbo Agnès, Attané Anne. (2017)

La parentalité en Afrique de l'Ouest et du centre

In : Vidal Laurent (coord.). Renforcement de la recherche en sciences sociales en appui des priorités régionales du bureau Régional Afrique de l'Ouest et du centre de l'Unicef : analyses thématiques

Dakar (SEN) ; Dakar : IRD ; Unicef, 37-59.